

Compte-rendu du Comité de Pilotage Natura 2000 de la ZSC du Massif forestier de Chizé-Aulnay

Le 16 avril 2025 à 10h45

Participants présents : Pascal DUFORESTEL (Région Nouvelle-Aquitaine), Capucine PETRIACQ (Région Nouvelle-Aquitaine), David GUERIN (Direction Départementale des Territoires 79), Patrice HUCTEAU (Mairie de Villiers en Bois), Clémence BIZET (Communauté de communes des Vals de Saintonge), Maud LERAY (Asinerie du Baudet du Poitou), Bernard VINCENT (Mairie de Villemain), Daniel BARRE (Mairie de Chizé), Nicolas COTREL (Deux-Sèvres Nature Environnement), Damien JOUEN (Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres), Joël PARTHENAY (SIEDS), Maël GARETIER (Fédération des Chasseurs 79), Jérôme JAYAT (Unité territoriale ONF), Jean-Luc DUGUY (Mairie de Blanzay sur Boutonne), Jean-Michel GAUTIER (Mairie de Dampierre sur Boutonne), Mikaël BENAÏN (Sous-Préfecture de Saint Jean d'Angely), Michel RIVAUD (Mairie de Chives), Raymond BUREAU (Comité Départemental de Randonnée Pédestre 79), Valérie GOERLINGER (Confédération paysanne 79), Odeline FLORENS (GODS).

Participants excusés : Vincent LE BOULLEC (DSNE), Raphaël GRIMALDI (CEN), Chambre Interdépartementale d'Agriculture 17-79.

Le support de présentation du COPIL est annexé à ce compte-rendu pour plus de détails sur le contenu (graphiques, tableaux).

Déroulé du COPIL :

Introduction

Un tour de table est proposé pour que chaque participant-e puisse se présenter, puis Pascal Duforestel, élu régional référent, introduit le COPIL en rappelant notamment la reprise de cette compétence par la Région.

L'animatrice du site Natura 2000 Odeline Florens présente l'ordre du jour, des rappels concernant le réseau Natura 2000 en Europe, en France et en Nouvelle-Aquitaine et les outils contractuels et réglementaire français. Elle précise que le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres a repris l'animation de 5 zones Natura 2000 depuis juin 2024, à la suite de l'arrêt de l'animation du Département des Deux-Sèvres, dont ce site.

Elle propose ensuite une description du site du Massif forestier de Chizé-Aulnay et de ses enjeux liés aux 13 espèces d'intérêt communautaire (parmi les Chiroptères, les Coléoptères saproxylophages, les Amphibiens, les Lépidoptères et les Odonates) et aux 3 habitats d'intérêt communautaire (Pelouses calcaires à Orchidées et à Cupidone bleue et Juniperaies secondaires à Genévrier commun). Elle

rappelle ensuite les grandes lignes du Document d'Objectifs (programme d'actions en annexe du diaporama).

Actions et suivis 2024-2025

Deux-Sèvres Nature environnement organise ce mois une animation et inventaire participatif sur la Laineuse du Prunelier (espèce désignatrice du site).

Nicolas Cotrel présente le POP Amphibien mené en 2024 par DSNE et ses résultats. Il s'agit d'un protocole et d'un appel à projet avec la Société Herpétologique Française, avec un passage tous les 2 à 3 ans. Il souligne l'intérêt du site aussi pour la Grenouille rousse, peu fréquente sur le département, et la présence d'un Triton de Blasius, hybride provenant de la coexistence sur le site du Triton crêté (espèce désignatrice) et du Triton marbré (espèce annexe IV de la Directive Habitats Faune Flore). Les participants s'interrogent sur l'abondance de la Grenouille agile (plus « adaptable » et abondante dans le département) et sur l'absence de Crapaud épineux (pièces d'eau trop petites). Daniel Barré note l'absence de Salamandre. Il mentionne pour information la présence d'un Bivalve rare identifié par le passé dans une mare du côté de Chantemerle.

Odeline Florens mentionne l'entretien de pelouses sèches sur le Massif par des salariés et bénévoles de DSNE, Nature Environnement 17 et la Société Française d'Orchidophilie, via des chantiers participatifs depuis plus de 15 ans pour la SFO, 2019 pour DSNE et 2024 pour NE17.

Elle mentionne les échanges engagés avec les différents acteurs de la zone, dont l'Office National des Forêt, avec un conventionnement en cours d'étude. D'autres prises de contact sont encore en cours.

La rencontre avec le SMBVSN a mis en avant un projet de rétention d'eau sur la Massif, notamment dans la Réserve Biologique Intégrale, porté par un Technicien de la structure. Ce projet ne peut actuellement pas envisager de demande de financement dans le cadre des appels à projet Natura 2000, faute de l'existence de cette possibilité dans le DOCOB. Odeline Florens propose l'ajout d'une fiche action en lien avec la renaturation de bassin versant de cours d'eau pour ouvrir la possibilité de ce type de projet. En effet il est difficile d'anticiper le sens d'évolution de la dynamique hydrique de la zone, alors que le milieu est par nature drainant et sec, renforcé par le drainage historique humain. Il n'existe pas de fiche dans le DOCOB consacrée à l'adaptation au changement climatique. Cependant les participants sont partagés quant au dimensionnement des travaux évoqués dans cette proposition de fiche par rapport à ce qui peut plus simplement être fait. Daniel Barré propose de privilégier les actions les plus légères et moins coûteuses pour favoriser le ralentissement de l'eau sur le massif, comme cela a déjà été fait ponctuellement. Odeline Florens relève que cela correspond aux actions type « castor » avec rémanents de l'ONF sur les fossés secondaires proposé par le Technicien de rivière Pierre Surre, mais que l'idée de la fiche action est de se projeter sur ce qui pourrait / devrait être possible dans les 10 années à venir. Jérôme Jayat souligne que la priorité est surtout de vérifier la compatibilité des ce type de projet avec le plan de gestion de la RBI, qui va être revu. Maël Garetier confirme la motivation du Technicien qu'il a pu rencontrer dans le cadre d'autres projets.

En conclusion, le SMBVSN en la personne de Pierre Surre est invité à participer aux réunions techniques du plan de gestion de la RBI et à présenter son projet lors du prochain COPIL Natura 2000. Odeline Florens propose de mettre à jour la fiche-action et de la présenter de nouveau lors du COPIL, tout en

soulignant les questions de délais qui se poseront pour un éventuel dépôt de dossier pour un Contrat Natura 2000.

Chartes et Evaluations d'incidence Natura 2000

Odeline Florens mentionne que deux propriétaires sont engagées en 2024 quant à leurs pratiques par une Charte Natura 2000 et que suite aux échanges avec l'ONF, la reconduction d'une Charte a aussi été envisagée.

Elle rappelle son rôle d'information et de soutien technique possible auprès des porteurs de projets soumis aux évaluations d'incidence Natura 2000 ; 4 porteurs ont sollicité un éclairage des impacts de leur projet pour les espèces désignatrices par la rédaction d'une note d'enjeux, parfois suite à l'incitation de la DDT79 pour compléter des dossiers ou orientés par des partenaires techniques.

Bilan financier

Au niveau du bilan financier, le budget d'animation Natura 2000, pour la Zone Spéciale de Conservation du Massif de Chizé-Aulnay s'élève à 8345 € pour l'année 2024-2025.

Une autre source possible de financement d'actions du DOCOB est la dotation d'Etat attribuée aux Communes rurales de moins de 10 000 habitants dont une partie du territoire est en aire naturelle protégée, avec de budgets de 3 000 € à 22 403 € sur le territoire.

Pascal Duforestel souligne que l'utilisation de ces fonds n'est pas fléchée puisqu'ils sont fondus dans la DGF, mais comme ces budgets sont liés à la zone Natura 2000 (dans ce cas, et/ou autres espaces naturels), le risque de leur utilisation pour d'autres objets est leur suppression future dans un contexte d'économies budgétaires. Il serait ainsi intéressant que les Communes puissent faire un retour sur leur utilisation en faveur de Natura 2000 et / ou de la Biodiversité afin de préparer un argumentaire de défense de ce budget et de mettre en valeur l'action des Communes. Ce budget a augmenté de 10 % et doit être maintenu pour l'année 2025.

Nicolas Cotrel soumet l'idée d'un questionnaire aux Communes sur leur connaissance du site Natura 2000, sur l'identification et l'utilisation de la Dotation pour les aménités rurales et sur leurs actions déjà en place en faveur de la Biodiversité. Odeline Florens souligne que cela permettrait de centraliser les informations en vue ensuite de mieux communiquer sur la zone auprès des Communes, selon leurs besoins, et de leur permettre de s'approprier les enjeux du DOCOB pour le relayer auprès des habitants. Cette action est retenue par le comité de pilotage.

Les élus des Communes présentes manifestent leur intérêt pour davantage communiquer sur les espèces Natura 2000 et sensibiliser les citoyens. Capucine Petriacq mentionne l'existence d'un Guide pratique des élus Natura 2000 édité par la Mission inter-réseaux de la Région.

Perspectives 2025-2027

Pour les perspectives 2025-2027, il est envisagé le montage et le dépôt d'un projet Chiroptères pour l'appel à projets « études et suivis » début 2026 par DSNE. Des projets d'amélioration des connaissances sur le Damier de la Succise et la Laineuse du prunelier pourraient aussi être proposés. Ces projets sont à l'étude en synergie avec d'autres associations comme Nature environnement 17 et potentiellement le CNRS. Nicolas Cotrel manifeste également l'intérêt de DSNE pour un travail en commun, en particulier avec l'ONF et les propriétaires qui pourraient être concernés, sur les Chemins

forestiers qui présentent un enjeu écologique majeur comme corridors écologiques pour les espèces des milieux ouverts du massif (Damier de la succise, Azuré du serpolet...), voire de réservoir biologique vu la surface réduite de pelouses sèches. De leur gestion découle leur intérêt. L'ONF accepte d'étudier la mise en place de ce projet.

Par ailleurs le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres a postulé pour le marché d'animation 2025-2027 des 4 ZPS « Avifaune de Plaine » et de la ZSC du Massif forestier de Chizé-Aulnay.

Questions et échanges :

David Guérin et Jérôme Jayat soulignent le caractère de « territoires test » des chemins forestiers pour un précédent travail commun avec les chasseurs et les pompiers, en lien avec l'application du plan de Défense des forêts contre les incendies d'une part et le broyage des lignes de tir d'autre part. Un projet de mise en place de citernes en prévention est à l'étude et sollicitera probablement l'animation.

Jérôme Jayat fait part des orientations de la révision en 2030 du document d'aménagement de l'ONF en lien avec le changement climatique, en particulier la diversification des essences par enrichissement, avec des essences résineuses mais en gardant aussi le cortège de feuillus. Odeline Florens s'interroge sur l'évolution en parallèle des espèces animales et végétales « compagnes ». Le suivi se fait pendant une première phase critique de 5 ans, il est donc déjà assez long de connaître les résultats pour les végétaux. Un lien est peut-être à examiner avec la fiche-action F4 du DOCOB « Diversification des peuplements sylvicoles ». Il est d'ailleurs rappelé par Capucine Petriacq que ces fiches ne sont en aucun cas restrictives mais des ouvertures de possibilités.

Maud Leray fait part d'une étude sur les Chiroptères menée par une Stagiaire de Master de juin à août 2024 sur l'Asinerie et ayant permis de contacter 13 espèces de Chiroptères, dont la Barbastelle d'Europe. Une colonie de mise-bas s'est installée sur le site. Dans un autre taxon, l'Azuré du Serpolet a aussi été contacté.

Du fait du caractère « transfrontalier » de cette zone Natura 2000, y a-t-il une concertation pour la mise en place d'ENS commun entre les Deux-Sèvres et la Charente-Maritime, notamment pour les milieux forestiers ? Pas à la connaissance des personnes présentes. Nicolas Cotrel rappelle que le CD79 dispose d'un ENS sur place, avec le Grand Bousseau, et regrette que d'autres secteurs du site n'aient pu rejoindre le réseau ENS, notamment les forêts domaniales.

Damien Jouen, administrateur du GODS, témoigne de l'engagement des bénévoles, notamment des administrateurs dans la mise en place et le suivi de l'animation Natura 2000.

Pascal Duforestel remercie les participants.



Cofinancé par l'Union européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



contact@ornitho79.c
www.ornitho79.org

Wal
de Li
0 Ni
24



Agir • Mobiliser • Accélérer

OBSERVER, CONNAÎTRE ET PROTÉGER LES OISEAUX SAUVAGES

